

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'exploitation de la carrière des quatre saisons à St Lary

**De :**

**Date :** 21/02/2020 11:05

**Pour :** "pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr" <pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur

Le projet d'exploitation de la carrière des quatre saisons présente un très grand nombre d'incertitudes dont nul ne peut prévoir les conséquences à long terme. Les pollutions sonores, celles des eaux et de l'air sont actuellement difficilement quantifiables et les mesures de contrôle envisagées posent question. Qui les assurera ?

L'impact sur la faune et la flore est avéré, des espèces rares sont menacées de disparition.

Le projet routier est une véritable mise en danger des personnes circulant sur les routes d'accès. Les mesures prévues représentent en fait une privatisation de la voirie. Les habitants de St Lary subiront les nuisances induites par la circulation des camions tout en payant la remise en état des routes endommagées.

En bref, ce nouveau projet ne vise qu'à faire accepter une exploitation qui n'aura aucune retombée économique sur la vallée, pire qui empêchera tout autre développement. La création d'emplois semble bien hypothétique et il y a fort à parier que les emplois prévus soient très rapidement issus d'un redéploiement d'ouvriers travaillant sur les sites existants.

La soi disant mise en valeur du patrimoine de la région ne sert en fait que des intérêts économiques privés. Le vrai patrimoine de Saint Lary réside dans son calme, la pureté de son écosystème et l'attrait touristique qu'il représente.

Pour ces raisons, je m'oppose fermement à l'exploitation de cette carrière et vous alerte sur l'urgence de mettre les politiques publiques en accord avec les enjeux écologiques propres à cette région. Veuillez agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Claude Bermond